

CRITÈRES DE RÉCUPÉRATION: COMMANDES DE BOITES DE VITESSE

Pour que vous puissiez récupérer la consigne de votre ancienne pièce, la vieille matière rendue en échange doit être adaptée à la remise à neuf.



Pour que le remboursement de la consigne se déroule sans problème, veuillez tenir compte des indications suivantes :

- ✓ La pièce usagée doit correspondre à la référence fournie.
- ✓ Elle doit être complète, sans pièces manquantes.
- ✓ La pièce ne doit en aucun cas être démontée.
- ✓ Nous n'acceptons que des pièces OEM.

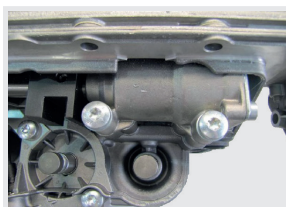
Pour le retour de l'ancienne pièce, veuillez utiliser le sachet de protection fourni avec notre emballage d'origine ainsi que des matériaux de remplissage adaptés pour éviter tout dommage lié au transport.



ACCEPTÉ



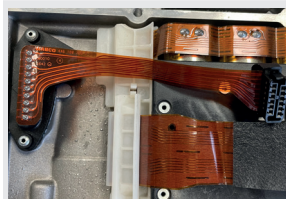
Le boîtier ne doit pas avoir subi de dégâts mécaniques ; les autres pièces rapportées non plus.



Les surfaces d'étanchéité ne doivent pas avoir subi de dégâts mécaniques.



Tous les raccords & câbles électriques doivent être intacts.



Les capteurs ne doivent avoir subi aucun dégât mécanique.



Les pistons/fourches ne doivent avoir subi aucun dégât mécanique.



REFUSÉ

